

Les déviation économiques des Cisterciens

Robert Fossier *

We are concerned here simply in reflecting on the evolution of the economic system evolved by the Cistercians, more particularly in France, their birth-place. The problem is not to stigmatize the Order but to expose its desperate efforts to stray an evolution rendered inevitable by the very character of the Rule which from the onset had proven impossible to enforce.

For the Rule demanded purity, and required reverting to a life of poverty and retirement. Viewed as a whole, this was a men's society where no hierarchical divisions existed, a sort of phalanstery set against the «feudal» order.

Unfortunately, this attitude was vitiated from the start. By accepting existing Orders such as Savigny, by setting itself in opposition to a fast-growing and active peasantry and developing town-life, they ran counter to the main economic trends of the Middle Ages. In advocating the grange system and the community of brothers, they came against the all-pervasive hierarchical principle. In rejecting women, profit-making, and contacts with the outside world, they were running the risk of suffocation. God is a craftsman, but lives in our time and age.

Thence the rapid and unavoidable evolution. The urban development, the growing circulation of money, the rise in wages and the fall in the price of wheat, the success of the Mendicant Orders, these were some of the elements which brought the Cistercians to engage in commercial transactions. Moreover, their very success was conducive to the assumption of manorial responsibilities, and the constitution of vast territorial estates that had to be administered on a secular basis, by lay agents, not to mention the pressure of an aristocracy anxious to integrate a still prestigious Order. Now the Cistercian Order did not possess the means to deal effectively with this evolution. The extent of its temporal possessions led to the emancipation of the more remote monastic outposts. The General Chapter had not effective way of enforcing its decisions. The lay-brother system could last only as long as a steady recruitment was assured ; that of independant granges likewise, and the numerous exemptions aimed at providing protection from economic hazards, were to play against the monks, as it made them out as profiteers, thus damaging their reputation which by the end of the 13th century had already suffered.

* Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, France.

Numerous adjustments were attempted. Can one speak of a new concept of monastic economy based on a more rational approach to work and to profit-making, an effort to gain better control of iron, salt and the transport of goods, a concept which beyond possession and usage, aimed at gaining leadership in economic matters ? All of which was soon to entail transgressing the rules against employing serf-labour or workmen, and dealing with mills, tithes and decimaria, manorial rights etc. The granges were reorganized on a leasing basis ; the monks sought closer links with the peasantry by getting them as tenants ; they established new settlements such as the bastides, and invested in advanced technology such as metal works and animal husbandry.

But already by the end of the 13th century, financial problems, the running into debt, and moral disruption as well as material setbacks brought about an economic evolution towards unwished for secular ends. Thus it happened that the Cistercian «illumination» has lasted only some fifty years.

Le propos qui suit se veut général et synthétique ; il s'agit plutôt d'une méditation sur les bases et leur fragilité de «l'économie cistercienne», donc d'une vue très générale où les exemples de détail ne seront appelés que par la nécessité. Au reste, les journées de Flaran tenues en 1981 ont largement scruté ce terrain, et je leur emprunte l'essentiel de ce qui suit. En outre je restreindrai mon enquête à la France, où l'Ordre s'est assez largement implanté pour que, toutes nuances géographiques confondues, les traits d'évolution apparaissent clairement. Enfin, il est indispensable de souligner dès l'abord qu'il n'est en rien question de faire le «procès» des moines blancs, mais de chercher, au contraire, comment ils ont, et désespérément, tenté de lutter contre une évolution qu'on peut estimer pourtant à peu près inévitable : les principes sur lesquels reposait l'économie des monastères étaient viciés au départ ; leur distorsion était prévisible ; l'adaptation a échoué.

Les principes économiques de l'Ordre

Esquissés en 1119 déjà, puis largement dans les premières délibérations du Chapitre général, ces principes sont bien connus, et je ne les rappellerai pas en détail, souhaitant seulement réfléchir sur leur base éthique, telle qu'un penseur comme saint Bernard l'a défendue.

En premier lieu on observera que comme la plupart des «réformes» monastiques, l'Ordre cistercien est «réactionnaire», au sens même du mot, c'est à dire prétend revenir à un état de choses qui n'existe plus et qu'il regrette : la pureté évangélique, la pauvreté, la «sainte ignorance», le *contemptus mundi*, le mépris du profit. La solution sera l'isolement, le dépassement de soi par la prière et l'astreinte manuelle. Voulu ou non, l'attitude de l'Ordre se fonde sur une étroite union des moines entre eux, dont l'un des aspects sera le rejet du sexe féminin : fi des

fantasmes de Robert d'Arbrissel ; c'est une société d'hommes et ce ne seront pas les rares monastères féminins qui y changeront grand chose. D'autre part la notion de hiérarchie est effacée : contre l'ordre féodal comme l'affirme le Père Grill, ou contre le système domanial laïc assure Champier, peu importe ; il s'agit d'une sorte de phalanstère avant la lettre, et la dimension eschatologique est toujours présente. Il faudra le faire savoir pour éviter l'arrivée des brebis égarées sur une voie qui ne serait pas la leur.

Malheureusement ces conceptions sont viciées à la base : par la conjoncture même du développement de l'Ordre tout d'abord ; si l'on accepte charitablement dans le giron cistercien de vieux ordres à revitaliser comme Cadouin, ou Savigny, ou des ermites comme ceux de Grandselve, on s'expose à prendre dans ses bras des cas marginaux aux usages anciens et peu assimilables ; en outre, se réfugier, à la campagne, dans un superbe isolement, au moment où les dons affluent, c'est s'exposer à mécontenter les paysans laïcs, voire à les exaspérer en les chassant de leurs terroir.

Ensuite de par la structure même de la «réforme» : les regroupements d'hommes pratiquant une activité identique ne sont pas alors chose rare ; mais tous ces «métiers» connaissent inévitablement une hiérarchie interne de services propres à tel ou tel ; il semble impossible, et en effet il le sera, d'éviter la désignation de moines auxquels sera confiée telle ou telle tâche. Ajoutons qu'en nombre de régions, le système des granges ne pouvait toujours être admis sans protestation, notamment sur les bonnes terres qui connaissaient preneurs depuis longtemps ; comment vivre isolés ? D'esprit enfin : même sans s'arrêter au fait que le début du XII^e siècle est l'aurore de la promotion féminine et qu'à la campagne elle assure au moins un tiers des tâches de production, on

ne s'en débarrassera pas simplement en valorisant la Vierge. Et puis on peut rejeter le profit, mais l'argent est partout ; il en faudra pour acheter des outils, de quoi payer un maçon ou acheter du luminaire. D'ailleurs l'idée du travail évolue : certes *Deus est artifex*, et saint Bernard prône le salariat pour ne pas imposer un travail obligé et gratuit ; mais l'*homo faber* peut-il ne pas être dans le siècle ? Or ce siècle pèse sur le destin des moines ; saint Bernard ne cesse de le parcourir et de s'y activer : l'Ordre cistercien le suit hors de ses «déserts».

L'évolution inévitable

On peut essayer de dater les premières entorses aux principes : c'est enquête inutile, par ce que c'est immédiat ; le dérapage accompagne la création. D'abord sous la pression de la demande économique. Le XII^e siècle et le XIII^e à plus forte raison, voient bondir la demande en produits bruts ou manufacturés, particulièrement dans les villes en plein essor : on a besoin de sel, de vin, de fer, de cuir, de bois, de laine, pour les constructions, l'outillage, la guerre, ou la vie quotidienne dont croissent les besoins. L'Ordre peut-il rester en dehors du mouvement comme une sorte d'îlot de la lampe à huile et de la marine à voile ? Naturellement il peut laisser les ordres nouveaux comme les Mendians s'installer en ville, et d'ailleurs lui ravir le prestige intellectuel - mais ce n'est pas mon sujet - ; mais les Mendians ne peuvent faire face aux besoins. Comme la demande de main d'œuvre fait grimper les salaires et que la hausse de la production fait fléchir les prix des céréales, les moines blancs sont vite acculés à entrer dans le siècle pleinement : les abbés se mêlent de politique, les cellériers recherchent des marchés : de là à devenir seigneur terrien, ou même banal, il n'y a que l'obstacle du Chapitre général. Et puis l'aristocratie locale, quand elle continue

ses générosités envers l'Ordre, en attendant prières et sépulture, c'est vrai, mais aussi appui au moins moral dans ses rivalités entre voisins ; au reste le recrutement des moines s'achemine, comme à Cluny naguère, vers un appel très aristocratique : le temps n'est plus où l'égalité monastique asseyait côte à côte à Clairvaux un frère du roi de France et un paysan.

Or, devant cette pression, les moines ne sont pas du tout adaptés. D'abord, l'écrasante masse de dons fonciers, dont leur premiers succès les a vite accablés, ne peut être aisément gouvernée ; les temporels deviennent gigantesques, 35 000 hectares pour Clairvaux, 1 500 d'un tenant pour Vaucelles ; le nombre des granges s'élève au-delà de toute mesure, 30 à Clairvaux, 20 à Cîteaux, à Cherlieu, à Grandselve, de 12 à 15 ou plus pour Chaalis, Fontenay, Valloire, Rosières, Ourscamp et tant d'autres. Le Chapitre général a beau multiplier les rappels aux prescriptions touchant les distances entre granges, on est loin du compte : un jour de marche, dit-on en 1152, avant de révoquer la prescription après 1255 : Clairvaux n'a-t-elle pas une grange à 153 km ? Encore ces granges ne sont-elles pas toutes placées sur de bons sols : on a accepté d'abord un peu n'importe quoi, au besoin en expulsant les habitants : 10 % des granges de Chaalis ou du Gard sont élevées sur des villages vidés. Cette disposition géographique est lourde de conséquences si on prétend continuer à faire de la polyculture autarcique. Et si l'on ajoute que le système des convers capote au même moment, on ne s'étonnera pas de la crise : le chapitre les juge dès 1225 paresseux et inutiles ; d'ailleurs on a de plus en plus de mal à en trouver, dix au mieux par abbaye : ils vont chez les Mendians ; le chapitre général en connaît encore jusqu'en 1303 mais ce ne sont plus que des reliques. Quant aux sala-

riés qui pourraient les remplacer, on connaît à Clairvaux dès 1135, le Chapitre finit par en généraliser l'appel après 1192, mais c'est là une très lourde charge financière pour les abbayes. Et que faire des exemptions, en principe espérées pour éviter un contrôle laïc, et dès 1133, mais qui créent des abus, des rancœurs et d'ailleurs finissent par être payantes.

Un essai d'adaptation

Les craquements sont précoces ; d'ailleurs peut-être plus tôt hors de France. Face à cette dérive, l'Ordre ne s'est pas abandonné, du moins tout de suite : la période qui va de 1190-1200 aux dernières décennies du XIII^e siècle est celle d'un essai farouche pour rester soi-même face aux nouveautés. En vérité, on peut se demander si le Chapitre général lui-même n'a pas saisi la nécessité d'une nouvelle conception de l'économie ; le sentiment de la nécessité explique au premier abord toute une série de mesures, de facilités, qui sont certainement contraires aux premières prescriptions : l'ouverture de collèges en ville, l'achat de maisons et d'étals également en ville, les procès qui enflent et témoignent des querelles avec la paysannerie, les achats de seigneuries et même d'hommes, la désobéissance chronique envers le Chapitre général affolé, les prêts et les dettes ne trompent pas ; mais il faut peut-être leur chercher une explication qui ne soit pas celle de la négligence ou de la convoitise. Tout de même les moines blancs ne sont pas brusquement devenus indignes. Aussi peut-on proposer que, suivant en cela le monde laïc, l'ordre s'est tourné vers la recherche de la rationalisation plus que du profit : faire le mieux possible avec ce que l'on a, notamment lorsque se tarit presque complètement la source des aumônes (1248 la dernière à Chaalis par exemple). Il faudrait, pour honorer la mission du travail des mains, faire

rendre le plus possible ; il faut dompter l'eau (Clairvaux a vingt moulins) le fer, les circuits de distribution, le bois, la vigne pour atteindre la perfection économique : coupes régulières, sélection des espèces animales, qualité des vins ; et pour servir d'exemple, de « locomotive » de l'économie, plus peut-être qu'en vue de profits qui au départ, ne sont sans doute pas espérés.

Les moyens ne manquent pas ; d'abord réorganiser les granges : en laissant leur autonomie aux plus lointaines (à Obazine ou à Grandselve jusqu'à 200 km), en acceptant l'installation de chapelles, la non visite régulière de l'abbé (en 1180 déjà et surtout après 1255) ; en vendant aussi les moins rentables, avec des exemples de 1255 ou 1269 ; et pour assurer la survie des autres, en admettant la perception de dîmes (Auberive, Cherlieu, dès 1180). On peut aussi les spécialiser dans une monoculture à fins commerciales : ce sera la vigne comme en Champagne et en Bourgogne, la mine, l'élevage, le sel même. Au pire (et il est là), on les donnera à bail, comme Vaucelles et Valloires dès 1182 et bien d'autres ensuite. Se mêler plus étroitement aux paysans est également apparu comme une voie salutaire, soit qu'il s'agisse d'accepter ou même de donner des censives en location, ce qui entraîne l'exigence de corvées, ce qu'admet le chapitre général en 1208, soit même en acquérant des hommes, ce qu'on note à Ourscamp dès 1164 et de plus en plus ensuite (Clairvaux, 1192, Villers en Brabant, 1202). Pourquoi ne pas, alors, avoir des seigneuries et lever la taille puisque c'est là le système normal de l'exploitation des terres ? Restera à créer des centres d'habitats dociles : énormité par rapport à la Règle, placer des paysans dans les granges loties, voire fonder un village autour, comme Criquiers par Beaubec (1305) ; et, naturellement, phénomène bien connu, en créant des bastides en Aquitaine : 36 de 1252 à 1325

en Gascogne et Albigeois. Encore ne fais-je pas allusion aux installations d'hôtels en ville : longtemps réservés à un usage particulier comme les celliers de Beaune ou de Dijon entre 1170 et 1218, ils deviennent des résidences de passage, comme pour l'abbé de Chaalis à Beauvais (1171), avant d'être des immeubles locatifs.

S'implanter dans les secteurs de pointe apparaît donc comme l'issue naturelle de l'évolution : les règlements de coupe cisterciens précèdent largement les ordonnances royales du XIV^e siècle ; l'élevage, notamment la transhumance, est assez ample, 2 000 têtes d'ovins à Vaucelles, des chevaux de prix à Grandselve, des ventes de laine un peu partout (et encore n'ai je pas ici à jeter un regard outre-Manche) ; le fer tout de suite, 1165, 1170 pour Clairvaux, pour Igny, pour Fontenay, pour Cherlieu au point qu'on puisse voir dans l'Ordre la première puissance métallurgique d'Occident au début du XIV^e siècle ; le vin qu'on laisse vieillir dans les sept celliers de Beaune, les quatre d'Arbois, ou que l'on vend à la taverne comme à Dijon ou Amiens, à moins qu'on ne l'exporte comme de Bordeaux à Toulouse pour Grandselve ; le sel enfin dont les moines se rendent maîtres à Salins dès 1170, près d'Oléron ou en pays lorrain avant 1200 ; le plomb, l'argent, sans parler des progrès de rendements ou de façons pour la culture du sol.

Tableau à la fois inquiétant et flatteur. Certes, autour de 1280 ou 1300, les abbayes blanches ne ressemblent plus guère aux couvents que les humbles venaient gratifier de quelques deniers ; ce sont des églises et des hôtels que seule une nudité intérieure peut encore distinguer de celles des moines noirs. Mais le revers de cette puissance et de cette richesse se voit vite. Les frais entraînés par cette poursuite acharnée du mieux gérer dépassent les possibilités de beaucoup : on

s'endette et le Chapitre général s'en inquiète, en 1182, en 1195 : à la fin du XIII^e siècle Cherlieu doit 7 000 livres, le Val Saint-Lambert 10 000 ; il faut quelques fois dissoudre la communauté et disperser les moines comme à Theuley en 1269. Or l'évolution de l'économie ne joue pas en faveur de ces demi-rentiers du sol ; les « ciseaux » des prix et des frais qui ruinent tant de maîtres laïcs, taillent dans les budgets cisterciens ; on emprunte, on spéculé ; et cette fois les dégâts moraux s'ajoutent aux déceptions de gestion : la brutalité envers les paysans, les incessants procès, le délabrement des mœurs dans les granges (le chapitre doit sévir vers 1288 ou 1297 contre la prostitution !) altèrent le message de charité. Il y a bien quelques essais d'apurement, venant du pape ou de quelqu'abbé révolté, et jusqu'en 1464 encore. Trop tard ! c'est la fin de l'Ordre et il ne fallait pas être grand clerc pour en suivre les crises et l'effondrement. Et comme les premiers signes d'écart entre le vœu et la réalité datent du vivant même de saint Bernard, il n'est pas exagéré de dire que les cisterciens ne sont qu'un éclair dans le ciel chrétien, à peine cinquante ans, entre 1100 et 1150, à peine deux générations ; ensuite durant trois quarts de siècle l'ordre tient bon ; cent ans encore et il tente de s'adapter, mais les dérapages se multiplient ; après 1325 c'est la fin.

Notes

On ne trouve pas ici de références ni de l'histoire de l'ordre en général puisque le colloque où j'insérai ces remarques en fourmille, ni sur les fonds d'archives qui pourraient alimenter tel ou tel exemple. Le lecteur trouvera en revanche l'essentiel des données susdites soit dans le récent volume des actes du Colloque de Bar-sur-Aube en 1990 (*Histoire de Clairvaux*, Clairvaux, 1991) soit surtout dans le volume des journées de Flaran consacrées à ce thème (*L'économie cistercienne. Géographie, mutations*, Flaran 3, 1981, Auch, 1983).